

FICHE SIGNALÉTIQUE

Anodal MS-1

Page 1

Référence : 000000349623
Version : 1 - 0 / CDN

Date de révision : 07/04/2012
Date d'impression : 08/17/2012

Contrôlé selon SIMDUT: oui
Classe: D 2A
D 2B

Section 01 - Identification du produit et de la compagnie

Identification de la compagnie:

Clariant (Canada) Inc.
2 Lone Oak Court
Toronto, Ontario, M9C 5R9
N° de téléphone: +1 514-832-2559

Information sur la substance/préparation:

ESHA
Phone (514) 832 2559, Fax (704) 330 1505
Canada.PS@Clariant.com

N° de téléphone d'urgence: +1 CANUTEC (613) 996-6666

Nom commercial: Anodal MS-1
Numéro du produit: 232525
Famille chimique: Nickel acetate Präparation, beinhaltet anionische und kationische Tenside
Usage: Produit chimique pour l'aluminium

Section 02 - Identification des dangers

Effets de l'exposition:

Le contact avec les yeux ou la peau peut causer de l'irritation. L'inhalation de vapeurs ou de bruines peut irriter les voies respiratoires.

Nickel et les composés spécifiques du nickel: le nickel et les composés spécifiques du nickel ont été rapportés pouvant causer une dermatite chez des individus sensibles. L'ingestion de sels solubles peut causer de la nausée, des vomissements et de la diarrhée. Les poussières peuvent irriter les yeux, les muqueuses et la peau. Le nickel est un cancérigène expérimental, un agent tumorigène équivoque et a aussi démontré des effets néoplastigènes. Le nickel est un agent cancérigène chez les animaux (IARC), cancérigène chez l'homme (NTP) et tératogène chez les animaux. Des test positifs de mutagénicité ont été rapportés pour le nickel et quelques composés spécifiques du nickel. Inscrit sur la liste IARC groupe 1 (cancérigène chez l'homme).

Acétate de nickel: rapporté comme agent affectant la reproduction et mutagène chez les animaux de laboratoire. Voir aussi le nickel et ses composés.

Inscrit comme produit cancérigène: IARC: oui
NTP: oui
OSHA: non
Autre: oui

Section 03 - Composition / Information sur les ingrédients

FICHE SIGNALÉTIQUE

Anodal MS-1

Page 2

Référence : 000000349623
Version : 1 - 0 / CDN

Date de révision : 07/04/2012
Date d'impression : 08/17/2012

Ingrédients dangereux:

| Composant | Numéro CAS | Concentration |
|------------------------|------------|---------------|
| Acétate de nickel (II) | 373-02-4 | 10 - 30 % |
| Nickel élémentaire | 7440-02-0 | 3 - 7 % |

Information sur le composant toxique:

Acétate de nickel (II) (373-02-4)

Toxicité orale aiguë DL 50 350 mg/kg (rat)

Section 04 - Premiers soins

Après l'inhalation:

Porter la victime à l'air frais. Lui donner la respiration artificielle ou de l'oxygène si elle a cessé de respirer ou si elle respire difficilement. Des soins médicaux appropriés sont requis sans tarder. Ne pas faire boire si la victime s'est évanouie.

Après un contact avec la peau:

Enlever tout vêtement souillé et laver les parties atteintes avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si des rougeurs ou une irritation surviennent, consulter un médecin.

Après un contact avec les yeux:

Laver immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. S'assurer d'un bon rinçage en relevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Par la suite, consulter rapidement un médecin.

Après l'ingestion:

En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Consulter immédiatement un médecin.

Note au médecin/Traitement:

Aucun traitement connu.

Section 05 - Mesures de lutte contre les incendies

Point d'éclair: non déterminé

Température d'inflammation: non déterminé

Moyens d'extinction:

- eau pulvérisée
- produits extincteurs en poudre
- dioxyde de carbone
- mousse

Procédure spéciale de lutte contre l'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome (SCBA) et un vêtement de protection complet.

Risques particuliers de feu et d'explosion: Des vapeurs toxiques de métal sont dégagées à des températures élevées.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Anodal MS-1

Référence : 000000349623
Version : 1 - 0 / CDN

Date de révision : 07/04/2012
Date d'impression : 08/17/2012

Produits de combustion dangereux:

Oxyde d'azote (NOx)
Oxyde de carbone (CO)
Oxyde de nickel
Dioxyde de carbone

Section 06 - Mesures en cas de déversements accidentels**Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite:**

Porter l'équipement de protection approprié. Assurer une ventilation adéquate. Endiguer le déversement puis pomper à l'aide d'équipement approprié dans des récipients à cet effet. Les petits renversements peuvent être récupérés avec un absorbant inerte (sable, sciure de bois) et placés dans des contenants appropriés. Laver l'endroit du déversement. Ne pas permettre au produit d'atteindre les égouts ou les cours d'eau.

Section 07 - Entreposage et manutention**Précautions lors de la manipulation:**

Conserver le récipient bien fermé.

Autres informations sur les conditions d'entreposage:

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé, ouvrir et manipuler avec précaution.

Section 08 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Limites d'exposition professionnelle:**

| Composant | Numéro CAS: | Liste réglementaire | Type de valeur | Valeur 1 | Valeur 2 |
|--|-------------|--------------------------------|---|----------|-----------|
| Nickel, soluble inorganique compounds (Inhalable fraction) (as Ni) | 6018-89-9 | US ACGIH Valeurs limites seuil | Valeur limite seuil_Valeur moyenne pondérée | | 0.1 mg/m3 |
| Nickel, elemental (Inhalable fraction) (as Ni) | 7440-02-0 | US ACGIH Valeurs limites seuil | Valeur limite seuil_Valeur moyenne pondérée | | 1.5 mg/m3 |

Section 09 - Propriétés physiques et chimiques

État: liquide
Couleur: vert
Odeur: non précisé
pH: 5.3 - 6.3
Solubilité dans l'eau: miscible
Densité: env. 1,070 kg/m3

FICHE SIGNALÉTIQUE

Anodal MS-1

Référence : 000000349623
Version : 1 - 0 / CDN

Date de révision : 07/04/2012
Date d'impression : 08/17/2012

| | |
|--|----------------|
| Température d'ébullition : | env. 100 °C |
| Tension de vapeur: | non déterminé |
| Coefficient de partage octanol/eau: | Non déterminé. |
| Viscosité/ (dynamique): | non déterminé |

Section 10 - Stabilité et réactivité

| | |
|---|---|
| Décomposition thermique: | non déterminé |
| Stabilité chimique: | Stable |
| Incompatibilité avec (Conditions à éviter) : | Acides, agents oxydants et agents de réduction. |
| Produits de décomposition dangereux : | Aucune décomposition si le produit est utilisé selon les prescriptions. |

Section 11 - Informations toxicologiques

| | |
|-----------------------------|---------------------------------------|
| Toxicité orale aiguë | non déterminé |
| Irritation cutanée: | non déterminé |
| Irritation oculaire: | non déterminé |
| Sensibilisation: | sensibilisant Directive 1999/45/CE |

Autre information pertinente à la toxicité:

Le produit n'ayant pas été testé, les informations sont celles obtenues à partir des propriétés des constituants.

Section 12 - Informations écologiques

| | |
|------------------------------------|---|
| Biodégradation: | Cette propriété est spécifique à la substance et ne peut donc pas être conférée aux préparations. |
| Toxicité sur les poissons: | non déterminé |
| Toxicité sur les daphnies: | non déterminé |
| Toxicité sur les algues: | non déterminé |
| Toxicité sur les bactéries: | non déterminé |

Remarques:

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.
Ne pas rejeter dans l'environnement.

Section 13 - Information pour l'élimination

FICHE SIGNALÉTIQUE

Anodal MS-1

Page 5

Référence : 000000349623
Version : 1 - 0 / CDN

Date de révision : 07/04/2012
Date d'impression : 08/17/2012

Information sur l'élimination des déchets:

Éliminer dans une installation d'incinération ou de déchargement approuvée conformément aux règlements locaux sur l'élimination de déchets.

Section 14 - Information sur le transport

TDG

Appelation réglementaire: Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a.
Classe: 9
Groupe d'emballage: III
Numéro UN/ID: UN 3082
Risque primaire: 9
Remarques: Transport admissible
Composant(s) apportant un danger: Di(acétate) de nickel

IATA

Appelation réglementaire: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
Classe: 9
Groupe d'emballage: III
Numéro UN/ID: UN 3082
Risque primaire: 9
Remarques: Transport admissible
Composant(s) apportant un danger: Di(acétate) de nickel

IMDG

Appelation réglementaire: Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a.
Classe: 9
Groupe d'emballage: III
Numéro UN: UN 3082
Risque primaire: 9
Composant(s) apportant un danger: Di(acétate) de nickel
Polluant marin: Marine Pollutant
EmS: F-A S-F

Section 15 - Informations réglementaires

Statut réglementaire

LIS: oui
LES: non

LCPE

Inscrit sur la liste prioritaire: non
Inscrit sur la liste des substances toxiques: non

INRP: oui

Statut TSCA:

FICHE SIGNALÉTIQUE
Anodal MS-1

Page 6

Référence : 000000349623
Version : 1 - 0 / CDNDate de révision : 07/04/2012
Date d'impression : 08/17/2012

Tous les composants de ce produit sont inscrits sur l'inventaire TSCA.

Section 16 - Autres informations**SIMDUT**

Peut provoquer une irritation cutanée, oculaire ou respiratoire.
Peut causer une sensibilisation par contact cutané.

L'information contenue dans la présente fiche signalétique constitue, à notre connaissance, un résumé exact des données disponibles à la date de sa préparation. Clariant (Canada) Inc. ne peut être tenue responsable de l'application ou de l'utilisation de cette information dans les situations indépendantes de sa volonté ou en dehors de l'usage normal et prévu de son produit. Clariant (Canada) Inc. décline toute responsabilité pour les dommages ou blessures pouvant résulter de l'utilisation de ce produit.